



Actualités céréalières

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales



Fritz Glauser,
Président

« Retour sur une récolte 2021 difficile »

L'année 2021 a tout d'abord été sèche, avant de connaître des températures basses, ce qui a priori n'est pas problématique pour la production de céréales. Mais en y rajoutant une fin avril humide et des périodes de pluie persistantes jusqu'à l'été, la situation est devenue de plus en plus précaire. Sur l'ensemble de la Suisse, la récolte 2021 a subi tous les effets néfastes possibles : sols détrempés, grêle, infections par les fusarioses et germination sur pied.

Il s'est avéré difficile voire impossible de faire des pronostics sur les quantités et la qualité 2021. C'est seulement lorsque la récolte était à l'abri, plus tard que d'habitude, que les premières conclusions ont pu être tirées. Il a fallu constater que le bilan était négatif, mais moins que ce qui était craint initialement. Les rendements étaient entre 10 et 15 % plus bas que ceux de l'année dernière, environ 100'000 t de céréales étaient impropres à la panification pour des raisons de qualité et la qualité moyenne des céréales panifiables a été considérée comme correcte, avec des faiblesses en comparaison avec les très bonnes années précédentes.

Par chance, les déficits ont pu être comblés avec les stocks des dernières années, qui avaient été constitués exprès pour ce genre de scénario. D'une part, la récolte 2021 montre aux producteurs de céréales, aux centres collecteurs et aux meuniers que la gestion des quantités doit se faire sur plusieurs années. Nous devons vivre avec des variations importantes et créer des réserves, afin de compenser les récoltes plus faibles. D'autre part, la nature nous rappelle que la qualité peut fortement varier. Même si nous, producteurs, faisons du mieux possible durant la période de culture, nous ne récoltons au final que ce que la nature nous donne. Cette flexibilité doit aussi être présente chez les transformateurs, afin d'atteindre une transformation, une commercialisation et une mise en valeur optimale de nos céréales.



Rahel Emmenegger,
Directrice adjointe

Récolte 2021 : un bilan compliqué

Après quatre très bonnes récoltes, 2021 a mis la filière des céréales panifiables devant de nombreux défis.

Les très bonnes récoltes des années 2017 à 2020 ont habitué les partenaires de la filière des céréales panifiables à travailler avec une bonne qualité et des quantités plus que suffisantes, voire excédentaires. Si plusieurs mesures avaient alors dû être prises pour gérer les quantités (diminution des importations, déclassements par la FSPC, maintien des soutiens aux exportations et création de stocks stratégiques), la récolte 2021 a fondamentalement modifié la situation.

Avec des rendements entre 10 et 15 % en-dessous de ceux de 2020, la récolte 2021 a dès le départ montré les effets d'une météo capricieuse durant quasiment toute la période de végétation. Au-delà des rendements, la qualité de la récolte 2021 a montré plusieurs faiblesses ; près de 100'000 t de céréales panifiables impropres à la panification, notamment en raison des temps de chute trop faibles et de contamination par les myco-toxines dans certaines régions, ont dû être commercialisées dans le secteur fourrager.

Face à cette situation particulière, swiss granum a demandé à la Confédération de modifier les importations dans le cadre du contingent pour les céréales panifiables, en déplaçant 30'000 t du deuxième semestre sur le premier semestre 2022. Ainsi, 60'000 t sont importables avant la récolte 2022.

Le bilan global laisse ainsi, pour cette année céréalière et malgré les modifications apportées au contingent d'importation, un manque d'environ 45'000 t, comblé par les stocks constitués lors des dernières récoltes (les estimations diffèrent à ce sujet, mais une quantité d'au moins 80'000 t semble plausible).

Les besoins des transformateurs pourront dès lors être couverts jusqu'à la récolte 2022, que nous espérons meilleure que celle de 2021, tant au niveau des rendements que de la qualité. Des discussions sont en cours au sein de la filière pour d'une part obtenir des informations précises sur les besoins des transformateurs et, d'autre part, avoir une transparence suffisante au niveau du bilan des quantités pour pouvoir définir des événements manqués sur certaines parts de marché.

Si la récolte 2021 aura permis de liquider des stocks parfois encombrants, elle aura aussi montré la fragilité du marché des céréales panifiables, en Suisse, dans l'UE et au niveau mondial. En une récolte, il est ainsi possible de passer du « trop » au « trop peu », ce qui prouve une fois de plus la nécessité d'une bonne collaboration entre les acteurs de la filière et l'importance d'échanges d'informations transparents et constructifs.



Mathias Denzler

Augmentation des prix : filière sous pression

Le pain et les produits à base de céréales constituent toujours la base d'une alimentation équilibrée. Même en l'absence de chiffres précis, la consommation est d'environ 50 kilos par personne et par année.

Reliquat vraisemblable d'époques où les personnes avec un faible pouvoir d'achat n'avaient pas grand-chose d'autre que du pain à se mettre sous la dent et symbole de l'évolution du prix des matières premières dans son ensemble, l'évolution du prix du pain provoque à

chaque augmentation une présence médiatique très forte. Si le prix du pain augmente, tout augmente !

La récolte de céréales de 2021, au niveau mondial, a été difficile. Dans un contexte où les stocks mondiaux sont limités, la crise sanitaire et ses conséquences indirectes (logistique de transport, rebond de l'économie chinoise, forte demande en matières

premières), couplée à des tensions géopolitiques entre l'Ukraine et la Russie, ont fait bondir les prix mondiaux.

En Suisse, les prix des céréales panifiables payés aux producteurs sont attractifs grâce aux droits de douane et au contingent d'importation. Cette protection pour les producteurs constitue également une protection pour les consommateurs, car les droits de douane sont réduits lorsque les prix internationaux sont en hausse. Au final, les prix à l'importation conservent une certaine stabilité.

Lorsque les meuniers et les boulangers annoncent des hausses de prix pour leurs produits, plusieurs raisons sont évoquées : coûts de l'énergie et des emballages, évolution des salaires et prix des céréales. Les médias, à tort et dans un souci de simplification extrême et dommageable, remettent la faute sur le prix des céréales uniquement.

Selon nos estimations, la part des céréales dans le prix d'un kilo de pain blanc est en-dessous de 10 % (environ 50 centimes). Si on tient compte des pains spéciaux qui représentent la majorité des pains vendus en suisse, on arrive aux environs de 5 à 7 %. Pour un croissant, on est entre 2 et 3 centimes !

Après la récolte 2021, les producteurs se retrouvent dans une situation financière difficile, toute comme l'ensemble de la filière. Si les producteurs comprennent et défendent les arguments justifiant la hausse des prix dans les différents échelons, jusqu'aux consommateurs, nous demandons à nos partenaires de ne pas oublier la situation des producteurs et d'aller jusqu'au bout de la démarche, en leur payant un prix correct.



Pierre-Yves Perrin,
Directeur

Fonds d'allègement de marché : état des finances

Les cinq dernières récoltes ont eu des conséquences majeures sur le fonds d'allègement de la FSPC. Aucune projection n'aurait pu prédire ces quatre années excédentaires consécutives, suivies d'une récolte 2021 largement déficitaire au niveau des quantités.

Pour gérer les quantités et éviter un effondrement des prix aux producteurs, le fonds d'allègement de la FSPC finance deux types de mesures : les déclassements et les soutiens aux exportations.

Les cotisations au fonds d'allègement permettent une gestion des quantités mises sur le marché des céréales panifiables ; en évitant les excédents, elles ont un impact direct, positif et important sur les prix payés aux producteurs. Les déclassements permettent en outre une optimisation de la qualité par une mise en valeur dans le secteur fourrager des lots qualitativement plus faibles.

Les soutiens aux exportations permettent d'écouler, sous forme de produits transformés, l'équivalent annuel d'environ 50'000 t de céréales panifiables qui se retrouveraient sinon sous forme d'excédents sur le marché indigène. Dès le 1^{er} janvier 2019, les soutiens aux exportations se font sur une base entièrement privée, avec un cofinancement des meuniers et des exportateurs, raison pour laquelle les cotisations aux producteurs ont dû subir une augmentation dès la récolte 2018.

Au niveau des déclassements, ils ont concerné environ 90'000 t sur les récoltes 2017 à 2020, pour un montant de 10.5 millions de francs.

Les soutiens aux exportations auront permis d'exporter environ 260'000 t de céréales panifiables entre juillet 2017 et juin 2022 (soit en moyenne 52'000 t par année), pour un montant de 63.5 millions de francs à charge des producteurs.

Malgré les cotisations (Fr. 4.63/dt) prélevées auprès des producteurs de céréales panifiables, le fonds d'allègement se trouve dans une situation délicate, avec néanmoins une tendance à l'amélioration au fil des années. Cette situation, bien que tendue, n'est cependant pas dangereuse et reste gérable tant que la solidarité au sein de la filière fonctionne. Pour rappel, le niveau élevé des cotisations est compensé, en partie, par le versement du « supplément aux céréales » sur les surfaces de céréales fourragères et panifiables (15.8 millions de francs par année, soit 63.2 millions de francs entre 2019 et 2022 ; Fr. 124.-/ha en 2021).

Ces deux mesures financées par les producteurs, complétées par des mesures de la filière (réduction des importations entre 2018 et 2020 ; stockage stratégique), ont fait leurs preuves et permis de maintenir l'équilibre sur le marché malgré ces années fluctuantes.

